



NOTICE DE PARTICIPATION AUX ARTS BOURBONNAIS

A retourner au plus tard le **30 juin 2023** à

Mme Marie-Alice MEYER 6, rue du Massif Central - 03200 VICHY

Accompagnée de votre règlement (16 €) à l'ordre des « Arts Bourbonnais ».

A REMPLIR IMPERATIVEMENT EN LETTRES CAPITALES

Je soussigné(e) :

NOM PRENOM

ADRESSE

C.P VILLE Tél :

E-mail :@.....

Après avoir pris connaissance du règlement ci-joint, déclare souscrire à ses obligations et demande à participer au Salon des Arts Bourbonnais.

TITRE DES OEUVRES (Titres écrits TRES lisiblement)	INDIQUER : <u>DIMENSIONS & TECHNIQUE</u>	PRIX (ENCADREMENT COMPRIS)
1		
2 - <u>Châssis, Pastel, Aquarelles sans encadrement :</u> . 2 Tableaux - largeur mini 50 cm et maxi 100 cm / Au-delà : 1 tableau 1,30 mètre maxi .		
3 - <u>Pour les sculptures : indiquer la matière</u> - Socles Perso. <input type="checkbox"/> / Socles AB <input type="checkbox"/> ou vitrine <input type="checkbox"/> Nbre : ___ (Mettre une croix dans la case correspondante)		

Cette année encore, les prix figureront sur le catalogue. Les personnes désirant ne pas vendre leurs œuvres doivent le signaler ici-même et mentionner "Réservé".

Catalogue :

Autorisez-vous les Arts bourbonnais à indiquer votre numéro de téléphone sur le catalogue ? Oui Non

Permanence :

Il est impératif d'envisager une permanence pendant le mois d'exposition, vous serez sollicité début fin août.

Fait à le 2023 Signature : _____

ATTENTION :

- La « Notice de Participation » ne comportant pas le règlement de la participation à l'exposition (16 €/personne) et l'adhésion (16 €/pers, si celle-ci n'a pas déjà été réglée), ne sera pas prise en compte et aucune réclamation ne sera admise. Merci de votre compréhension.

.....
Cette année, l'exposition étant en septembre-octobre, il est très difficile de prévoir si longtemps à l'avance si on assistera au repas amical prévu comme chaque année, après le vernissage à 20 H .
L'imprimé de réservation pour le dîner vous sera adressé ultérieurement, vers le 30 août 2023.